

# FICHE PRATIQUE

## Pilotez votre CPTS grâce aux données

### Fiche n° 2 : Utilisation des outils Cartosanté et Rezone



## L'outil Cartosanté

**Cartosanté** est un projet porté par le réseau des agences régionales de santé (ARS). Il propose plusieurs outils permettant de partager les données disponibles dans le domaine de la **santé**, dans une démarche Open Data. Il met à disposition des données sur les professionnels de santé exerçant en libéral. Ces données, mises à jour annuellement, offrent **un outil de diagnostic et d'aide à la décision** en matière de démographie médicale, utile également comme aide à l'installation.

Cet outil permet de cartographier un très grand nombre d'indicateurs sur les professionnels de santé (médecins généralistes, kinésithérapeutes, dentistes, infirmiers, orthophonistes) : consommation et offre de soins, activité, accès aux soins ainsi que des données de contexte général. Les découpages géographiques disponibles vont du niveau communal au niveau régional avec plusieurs niveaux intermédiaires, dont les **territoires de santé**.

Il permet aussi d'obtenir des portraits de territoires, rapports détaillés permettant de comparer par exemple un territoire de santé au département englobant.

Pour chaque profession de santé, les données disponibles sont de l'ordre de 4 grandes catégories :

- Consommation de soins libérale
- Offre de soins
- Activité libérale + centres de santé
- Accès aux soins libéraux

Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

1er recours  Autres professions

Chercher [ ] OK Effacer Autres filtres [v]

MÉDECINS GÉNÉRALISTES	33
Consommation de soins libérale	9
Offre de soins	14
Activité libérale + centres de santé	5
Accès aux soins libéraux	5
INFIRMIERS	49
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES	47
CHIRURGIENS-DENTISTES	30
ORTHOPHONISTES	36
SAGES-FEMMES	60
CONTEXTE	48

Chercher [ ] DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

Étendue France [v]

Niveau commune et arrondissement 2024 [v]

Rechercher un territoire [ ]

ALLER PLUS LOIN

CARTE + TABLEAU

France par commune et arrondissement mun.

# Détails des données de Cartosanté au service des CPTS

## Consommation de soins libérale

- Nombre de bénéficiaires pour les actes généralistes (+ par tranche d'âge)
- Nombre de bénéficiaires de téléconsultations (+ par tranche d'âge)
- Part des bénéficiaires de téléconsultation dans les bénéficiaires de soins de médecine générale
- Part des bénéficiaires de soins généralistes dans la pop (+ par tranche d'âge)
- Nombre d'actes généralistes consommés
- Nombre moyen d'actes généralistes par bénéficiaire

## Activité libérale + centres de santé

- Nombre de généralistes libéraux actifs toute l'année
- Nombre total d'actes produits par les généralistes libéraux actifs
- Nombre moyen d'actes (C&V) par généraliste libéral actif
- Nombre d'actes généralistes réalisés par les centres de santé
- Part des actes de généralistes réalisés par les CDS dans l'activité totale

Retrouvez l'accès aux données des médecins spécialistes dans [CONTEXTE > ACCÈS AUX AUTRES SOINS](#)

## Offre de soins

- Nombre de médecins généralistes libéraux par tranche d'âge en activité au 31/12/NN
- Part de femmes omnipraticiens libérales
- Part des MG avec MEP (Mode d'Exercice Particulier)
- Densité d'omnipraticiens libéraux pour 10 000 hab
- Evolution du nombre d'omnipraticiens libéraux sur 5 ans
- Zonage conventionnel + QPV
- Accessibilité Potentielle Localisée médecins généralistes
- Nombre de pharmacies, MSP, centres de santé polyvalents

## Accès aux soins libéraux

- Distance au plus proche généraliste libéral (km)
- Temps d'accès au médecin généraliste libéral le plus proche en minutes (min)
- Pôles d'attraction des médecins généralistes
- Consommation intra-communale généralistes
- Nombre d'actes intra-communaux généralistes consommés

## Contexte

- Population INSEE
- Équipements scolaires
- Typologie de l'accessibilité aux soins 1er recours
- Accès aux autres soins
- Consommation d'autres soins
- ALD et C2S
- Zonages administratifs et d'étude

## Exemple d'utilisation des données

### Les champs du Résumé de Passage aux Urgences (RPU)

Le RPU est un recueil standardisé de données médicalisées. Il est utilisé à chaque passage aux urgences et permet une meilleure connaissance de l'activité des Structures d'Urgence (SU). Il permet aux CPTS d'obtenir des données précises sur les flux patients vers les services d'urgences et ainsi affiner les actions relatives aux SNP, admissions directes ou lien ville-établissements de santé

# L'outil Rezone CPTS

Rezone CPTS vise à aider les porteurs de projets de CPTS à élaborer un diagnostic territorial. Il est disponible gratuitement et sans créer de compte sur [rezonecpts.ameli.fr](https://rezonecpts.ameli.fr).

Les données qui y sont présentées sont accessibles et consultables par tous : professionnels, institutions, assurés.

Les porteurs de projets y sélectionnent les communes couvertes par leur projet de CPTS et disposent alors de données chiffrées et d'indicateurs le concernant : population, prévalence des pathologies, taux de dépistages des cancers, offre de soins sur le territoire... Avec ces indicateurs, le projet peut ainsi être adapté pour répondre au mieux aux besoins et aux enjeux de santé du territoire retenu.

## 3 catégories d'indicateurs sont disponibles :

### Indicateurs liés aux missions ACI

- Accès aux soins (données concernant l'accès à un médecin traitant telles que le nombre d'habitants du territoire sans médecin traitant et indicateurs concernant les soins non programmés avec le taux d'admission aux urgences non suivie d'hospitalisation...)
- Prévalence des pathologies reconnues en tant qu'ALD ;
- 15 indicateurs de prévention (polymédication, vaccination, dépistage, traitements...)

### Offre de soins

- Nombre de professionnels de santé installés et leurs activités
- Données de file active des professionnels de santé installés sur le territoire, c'est-à-dire le nombre de patients différents vus par un professionnel de santé sur l'année
- Nombre d'établissements sanitaires et médico-sociaux implantés sur le territoire.

### Population

- Répartition des habitants par tranche d'âge
- Taux de patients bénéficiant d'une exonération au titre d'une affection de longue durée (ALD)
- Taux de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S)

L'URPS Médecins Libéraux Grand Est reste à votre disposition pour toute question relative à cette thématique. N'hésitez pas à solliciter directement le chargé de mission CPTS de votre territoire ou via l'adresse mail unique suivante :



[service@cpts-grandest.fr](mailto:service@cpts-grandest.fr)